

La Grande Mosquée de Paris, classée monument historique, est la plus ancienne mosquée de France. Elle a été inaugurée en 1926.

Le minaret signe ostentatoire ?



La décision des Suisses d'interdire la construction de nouveaux minarets a relancé, dans notre pays, le débat sur la place de l'islam et sa visibilité dans l'espace public. Avec, en arrière-plan, une question récurrente : comment se montrer tolérant à l'égard de la deuxième religion en France sans renoncer aux valeurs de la République laïque.

« Je ne considère pas l'interdiction des minarets en Suisse comme un vote raciste. Je rapprocherais plutôt cela d'un phénomène de peur très classique lorsqu'on demande à la majorité de s'exprimer sur une minorité. » Prudence ? Diplomatie ? Mohamed Moussaoui, président du Conseil français du culte musulman (CFCM), a la réputation d'être un homme de consensus. Mais il en convient : la décision helvète et l'écho qu'elle provoque dans le débat hexagonal suscitent un malaise dans la communauté musulmane de France. Et ce, dans un contexte déjà tendu. Depuis l'été dernier, en effet, une commission d'enquête parlementaire planche sur la possibilité d'interdire le port de la burqa, le voile intégral, dans l'espace public. « De plus en plus, la visibilité du culte musulman pose problème à la société française, déplore-t-il. Mais la burqa n'a pas grand-chose à voir avec l'islam tel qu'il est pratiqué majoritairement en France. Ce qui me gêne, c'est la

méthode : une commission d'enquête sur un phénomène aussi marginal est le meilleur moyen de créer des amalgames. » La communauté musulmane de France est la plus importante d'Europe. Essentiellement issue de l'immigration nord-africaine, elle est estimée à 4,5 millions de personnes, pratiquantes ou non. « Contrairement aux idées reçues, ces musulmans de tradition sont de plus en plus intégrés à la société, juge le politologue Vincent Geisser. Mais depuis quelques années, des réflexes de repli communautaire apparaissent de façon significative. C'est le paradoxe du débat actuel sur la burqa : à force de demander à cette communauté de se positionner par rapport à des pratiques qui ne la concerne pas ou très peu, des gens qui ne se sentent pas forcément musulmans le deviennent, par réaction. »

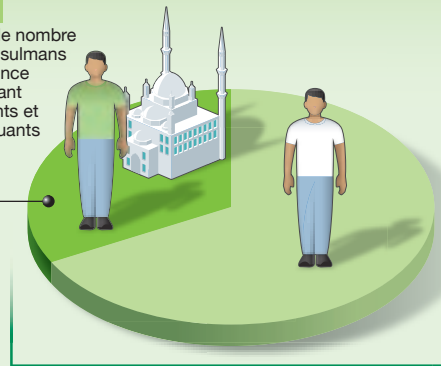
L'islam, deuxième religion en France

Ces crispations autour de l'islam ne sont pas nouvelles dans le débat national. Elles ont fait brutalement irruption en 1989, lors des premières polémiques autour du foulard islamique à l'école. Le vote, en 2004, de la loi interdisant le port de signes religieux ostentatoires à l'école y a mis un terme provisoire. « Cette loi a été une mesure d'équilibre car elle a permis de rappeler les règles de la laïcité, sans désigner une religion en particulier », juge Yves-Charles Zarka, professeur de philosophie politique. Il n'empêche. Lors de l'adoption du texte, de nombreuses voix se sont élevées au sein de la communauté musulmane pour dénoncer une discrimination, voire une atteinte à la liberté de culte. La question dérange. L'islam, deuxième religion en France, troisième monothéisme implanté sur le territoire national,

Les musulmans en France

33 %

C'est le nombre de musulmans en France se disant croyants et pratiquants

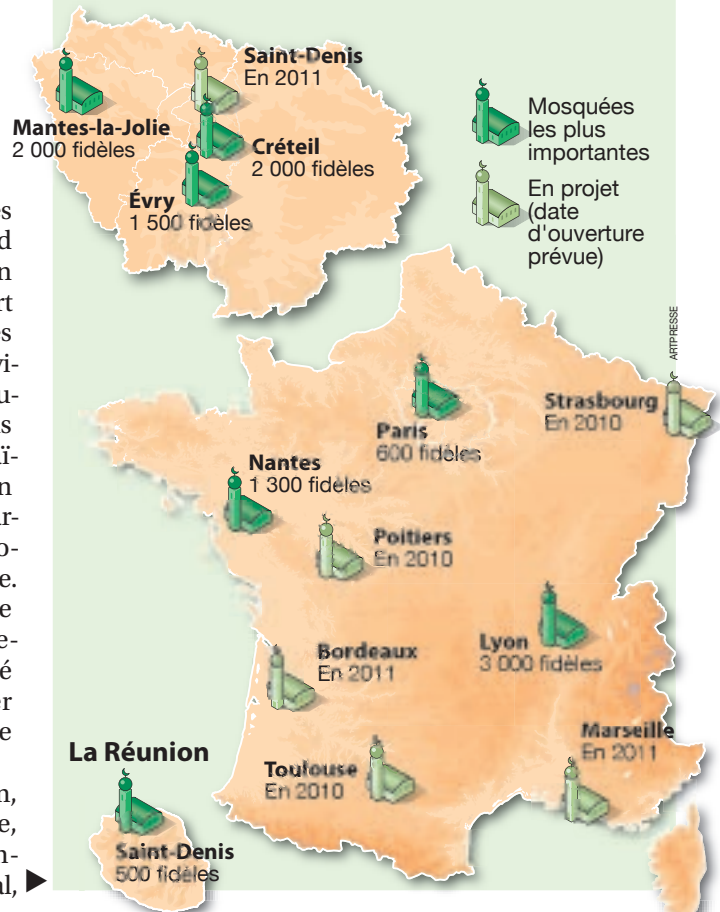


6 %

Soit 4,5 millions de personnes de tradition musulmane.



Les grandes mosquées en France



Tareq Oubrou

Recteur de la mosquée de Bordeaux*

« La foi musulmane doit s'adapter au contexte occidental »

ENTRETIEN



PIERRE ANDREU

Comment analysez-vous les crispations actuelles autour de l'islam en France ?

La religion musulmane effraie. Trop de gens en ont une vision déformée par les médias, réduite à des images de violence. Lorsque l'on parle de religion, on entre souvent dans une logique émotion-

nelle qui favorise les amalgames. Au-delà de ces réactions, il est vrai que la visibilité de l'islam dans l'espace public pose encore problème. Pour ma part, je défends l'idée que la foi musulmane doit s'exprimer en tenant compte du cadre occidental.

Les musulmans ont-ils du mal à s'adapter à la laïcité ?

Cette notion crée parfois des incompréhensions. Par exemple, de nombreux fidèles ont interprété la loi interdisant les signes religieux ostentatoires à l'école comme une discrimination. Alors que dans la société française, elle a été perçue comme un rempart contre l'intégrisme. En réalité, on a confondu piété et intégrisme ! Les gens ont du mal à se représenter qu'en France, l'islam veut cohabiter sereinement avec les autres religions.

Pensez-vous qu'un islam « gallican », francisé, puisse apparaître ?

De fait, notre religion est en train de s'occidentaliser, de s'acculturer de plus en plus, pour devenir une spiritualité, une éthique. Reste que, pour voir apparaître cet islam de France, il faudrait d'abord rompre, nous, musulmans, avec les discours importés de l'extérieur. C'est l'histoire qui aura le dernier mot, mais je suis confiant : l'islam a en commun avec le christianisme d'être une religion universelle, qui sait s'adapter à son époque et au contexte.

RECUEILLI PAR A. D.

* Auteur de *Profession imâm*, Éd. Albin Michel, 256 p. ; 16 €.

► est-il compatible avec cette conception très française qui préconise une forme de discrétion religieuse ? « La République entretient un rapport particulier avec ses religions, juge le P. Christophe Roucou, chargé des relations avec l'islam au sein de la Conférence des évêques de France. La laïcité a été pensée contre le catholicisme. Pour autant, aujourd'hui, c'est un cadre dans lequel les catholiques se sentent à l'aise. Le problème avec l'islam de France est d'abord lié à sa gestion par les pouvoirs publics. Ceux-ci laissent une part trop grande à l'influence de pays étrangers dans lesquels il n'existe pas de tradition laïque. »

« Assurer des conditions de culte décentes »

De fait, n'y a-t-il pas une contradiction à parler d'un « islam de France », quand ses instances représentatives sont encore si liées, doctrinalement et financièrement, aux pays d'origine des fidèles ? Lors des dernières élections du Conseil français du culte musulman, la percée du Rassemblement des musulmans de France de Mohammed Moussaoui a ainsi été présentée comme une victoire de l'islam marocain. Son prédécesseur, Dalil Boubakeur, recteur de la Grande Mosquée de Paris, étant, quant à lui, considéré comme l'un des représentants de l'islam algérien en France...

« Nous entretenons des rapports privilégiés avec ces pays, reconnaît Mohammed Moussaoui. Mais c'est faute d'un meilleur choix. Nous manquons d'imams formés, de crédits. Or notre première mission est d'assurer des conditions de culte décentes aux musulmans en France, qui ne demandent rien d'autre que pratiquer leur religion dignement et respectueusement. »

ANTOINE DHULSTER



LAHCENE ABBE

Difficile de repérer la mosquée Al Imane dans le paysage des quartiers sud de Lille (Nord). Pourtant, ici comme ailleurs en France, trouver le point d'équilibre entre laïcité et liberté de culte n'est pas toujours aisé.

Si ce n'est son minaret, l'édifice ne se distingue guère des maisons voisines.



OLIVIER TOURON / FÉBERPHOTO